

COMMISSIONS des TERRAINS et INSTALLATIONS SPORTIVES

Informations préliminaires pour les classements

- Les présents classements proposés par la ligue (CRTIS), deviendront effectifs qu'au retour de l'accord de la fédération (CFTIS) après vérification et confirmation.
- La commission rappelle que les zones de sécurité, doivent être libres de tout obstacle (main courante, buts de football rabattables, abris joueurs, mâts d'éclairage...) pour une distance minimum de 2,50 m (article 3.3 des règlements fédéraux en vigueur à ce jour)

Demande d'avis préalable avant travaux et/ou nouvelle installation

Demande de passage en éclairage LED pour l'installation de Chalamont NNI 010740101 – avis préalable favorable.

Validation de fin de travaux pour le déblocage d'une subvention FAFA

Néant

Levée de non-conformité majeure

Installation de Jean Decomble 2 (stabilisé) de Chatillon sur Chalaronne NNI 010930102 après la remise à niveau d'une zone de sécurité. Classement en T6S jusqu'au 10 juin 2032.

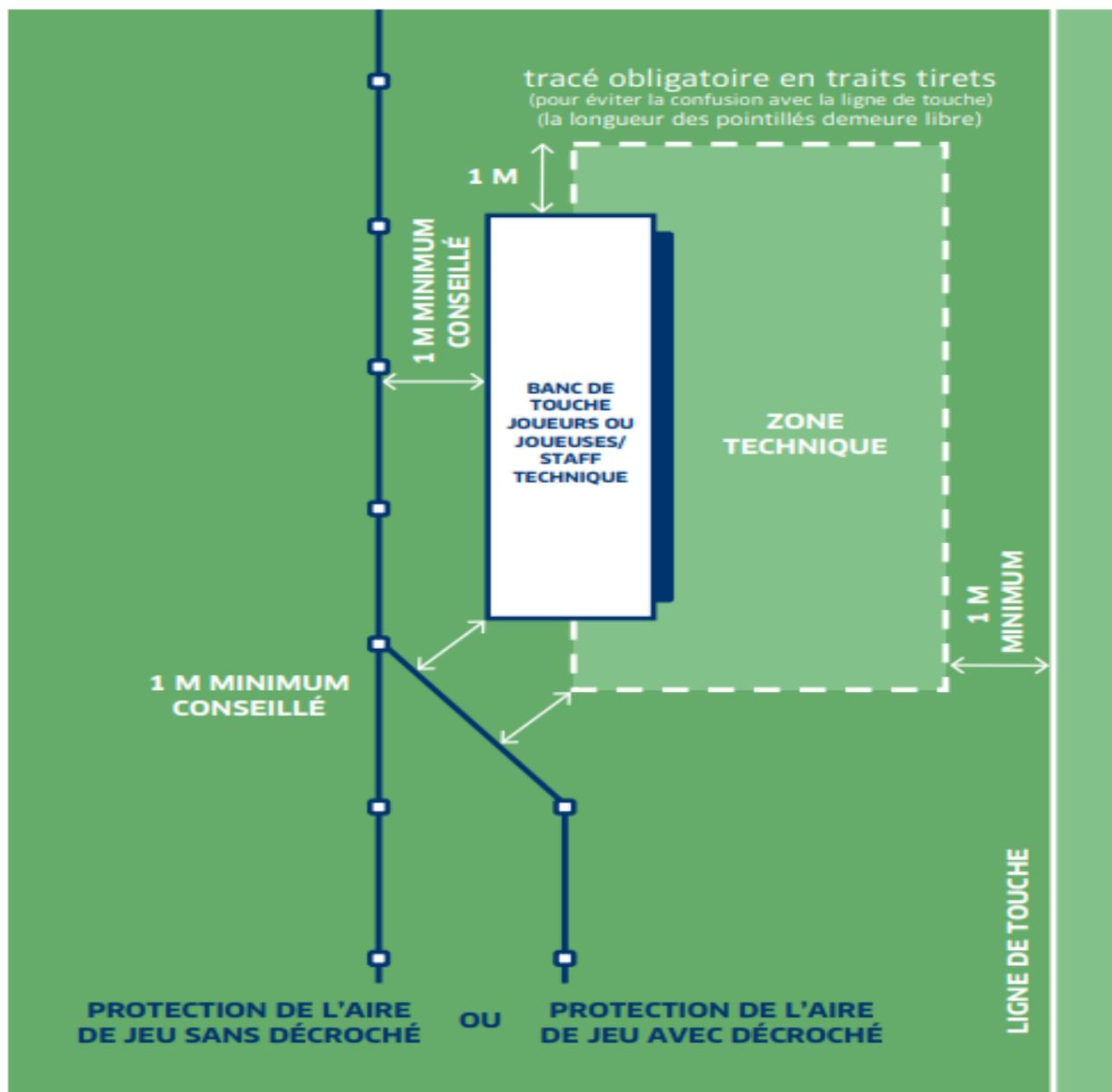
Vérfications décennales (terrains) et bisannuelles (éclairage) réalisées

- Vérification de l'éclairage du stade de Miribel NNI 011490102 vérifié le 12 octobre 2022 - rapport à rédiger par la CDTIS (attente de complément d'informations de la part du propriétaire de l'installation)
- Vérification de l'éclairage du stade P Chastel de Belley NNI 010340101 le 25 octobre 2022 – rapport rédigé par la CDTIS – attente de classement par la ligue.
- Vérification de l'éclairage du stade En Verbaou de Culoz NNI 011380201 le 22 novembre 2022 – rapport rédigé par la CDTIS – attente de classement par la ligue.
- Vérification de l'éclairage du stade de Valserhône NNI 010910101 le 08 novembre 2022 – rapport rédigé par la CDTIS – attente de classement par la ligue.
- Vérification des éclairages du complexe de Bellignat NNI 010310101 et NNI 010310102 le 04 novembre 2022 – rapports rédigés par le CDTIS – attente de classement par la ligue.
- Vérification de l'éclairage du stade de Montmerle sur Saône NNI 012630101 – classement au niveau E Entraînement jusqu'au 28 novembre 2024.
- Vérification de l'éclairage du stade Mézériat NNI 012460101 – classement au niveau E Entraînement jusqu'au 29 novembre 2024.

Vérfications décennales (terrains) et bisannuelles (éclairage) programmées

- Prochaines vérifications programmées à compter du 15 janvier 2023.

Informations réglementaires



Pour la CDTIS : JF JANNET